

# « Il n'y a rien dans ce dossier »

José Happart s'exprime en exclusivité sur ses ennuis judiciaires

**D**epuis plusieurs années, José Happart est inquiet dans un vaste dossier de corruption. On reproche au président de l'aéroport liégeois d'avoir usé de son influence auprès d'entrepreneurs, liés à Liege Airport, afin que ceux-ci travaillent sur le chantier de la villa d'une collaboratrice du Parlement wallon. Le Fouronnais avait jusqu'ici laissé son avocat commenter le sujet. Aujourd'hui, il a enfin choisi de s'exprimer.

Jusqu'ici, vouloir interroger José Happart sur ses ennuis judiciaires relevait de l'utopie... Le président du CA de Liege Airport renvoyait systématiquement vers son avocat, M<sup>e</sup> Philippe Zevenne. Mais cette semaine, le Fouronnais a amorcé un virage à 180°. Hier, il a reçu Sudpresse dans le bureau de son conseil. Cette semaine était effectivement importante pour l'homme fort de l'aéroport lié-

geois. Après la confirmation de son renvoi en correctionnelle par la chambre des mises en accusation de Liège, il a annoncé son pourvoi en Cassation.

« L'abondance de dénigrement dont je suis victime retombe sur ma famille », confie-t-il. « Je suis serein, mais je suis comme un boxeur sur un ring. Quand il prend des coups, le boxeur sait s'il a mal ou pas. Mais sa famille, qui regarde le combat, ne

le sait pas. Je voulais vous rencontrer pour faire le point. »

Pendant un peu plus d'une heure, José Happart continuera de clamer son innocence, martelant que le dossier est vide. Un débat de fond au tribunal correctionnel permettrait pourtant de faire la lumière sur les faits reprochés à l'ex-président du Parlement wallon. Alors pourquoi et ne pas aller s'expliquer publiquement, si le dossier est si ténu ? « Je ne veux pas donner l'impression d'abandonner le combat. Je ne veux pas qu'on me dise :

« Ça, vous auriez dû nous le dire plus tôt ». Mes proches ne le comprendraient pas. »

**« C'est une montagne qui va accoucher d'une souris et encore, je ne sais même s'il y aura une souris »**

**José Happart**

« C'est un devoir. Si on ne le fait pas maintenant, on risque de nous le reprocher plus tard », intervient M<sup>e</sup> Philippe Zevenne. Dans son plaidoyer pour « sa » vérité, José Happart pointe d'abord l'entrepreneur franco-libanais Hani Al Tabaa.

« On se base sur les allégations d'un faussaire, d'un voleur, d'un escroc qui m'a dénoncé, pour me poursuivre. Cet individu a été entendu

au début du dossier puis a disparu. Il serait légitime que la police se décarcasse pour le retrouver. Mais la confrontation demandée entre lui et moi-même nous a été refusée puisqu'il est introuvable ! », assène-t-il.

« Il n'y a rien dans ce dossier », répète-t-il. « Tout le monde a été payé, tout a été réglé de façon normale. On m'accuse de trafic d'influence ? Que je recommande des entrepre-

neurs de chez nous, ça, je le fais tout le temps ! Et de contreparties, il n'en a jamais été question. Après, c'est le meilleur dossier qui l'emporte. Mais je n'ai jamais exercé de pressions, ce n'est pas moi qui suis autour de la table pour négocier. Je suis un homme politique. Mon procès, c'est celui d'un homme qu'on veut abattre. C'est une montagne qui va accoucher d'une souris et encore, je ne sais même s'il y aura une souris. Ma seule erreur, c'est d'avoir fait confiance à un ami. » ●

ALLISON MAZZOCATO